

Un nouvel aménagement vient d'être réalisé au complexe sportif Colette Besson, apportant plus de liberté dans la pratique sportive.



Pendant plusieurs jours, les agents du service Sport, Jeunesse & Vie associative se sont attelés à la création d'un sas d'entrée à destination du public. L'objectif de ce chantier réalisé en interne était de doter l'aire de terrains de jeux polyvalents extérieurs et l'aire de *street work out* du complexe sportif Colette Besson d'une nouvelle entrée.

En effet, ces équipements sportifs étaient accessibles pendant les heures d'ouverture au public et aux clubs du complexe. En dehors de ces plages horaires, la pratique sportive n'y était pas possible. Aussi, pour ouvrir l'amplitude horaire de cet espace au public, la Ville de Lunel a décidé de créer une seconde entrée indépendante de l'entrée principale. Cela permettra aux sportifs et au public de venir pratiquer en dehors des horaires de gardiennage, comme les dimanches par exemple ou encore les vacances scolaires.

Aujourd'hui que ce soit pour jouer un match de basket ou de hand entre amis, se faire séance de fitness avec étirements, fractionnés et musculation, il n'y aura plus d'horaires fixes mais juste l'envie de pratiquer le sport en extérieur !

Avec ce nouvel aménagement, il sera donc possible d'improviser sur ces espaces extérieurs, 2 terrains de hand ball ou de foot ou encore 4 terrains de basket ball. Du côté de l'aire de *street work out* dédiée aux pratiques urbaines, avec ses modules et ses agrès basés sur des barres de différentes tailles, positions et hauteurs, les usagers bénéficient d'une large palette d'exercices et de programme de travail, en toute autonomie.

Avec aujourd'hui, la mise en accessibilité d'une partie de ces équipements avec une plage horaire plus pratique et plus étendue pour le public, la Ville de Lunel poursuit son objectif, à savoir : développer la pratique sportive en plein air et la rendre accessible aux plus grands nombres.

L'ESSENTIEL

Equipements sportifs : du nouveau à Colette Besson !

La Ville de Lunel vient de créer une entrée extérieure indépendante sur le complexe sportif Colette Besson. Objectif : permettre au public d'accéder, en toute autonomie, aux terrains polyvalents extérieurs et à l'aire de *street work out*.

CONTACTS PRESSE VILLE DE LUNEL

Angélique Zelazo, Chargée des relations avec la presse - 04 67 87 83 38 – angelique.zelazo@ville-lunel.fr
Yoann Galiotto, Directeur de la Communication - 06 49 92 93 70 – yoann.galiotto@ville-lunel.fr

